

PROCÈS-VERBAL DE LA 32^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la trente-deuxième (32^e) assemblée annuelle du Régime de retraite des employés et employées de l'Université Laval (RREEUL) tenue le mardi 24 septembre 2024, à 12 heures, présentée à l'amphithéâtre Hydro-Québec et en Webinaire.

Membres du Comité de retraite présent.e.s :

Mélanie Alain, vice-présidente
Marie-Pierre Beaumont
Nicolas Bouchard Martel
Luc Brouillette
Carole Carbonneau, présidente
Gilles Dion
Francine Girard
Suzanne Thivierge

Martin Latulippe, secrétaire

Personnes invitées :

Hugo Robert, gestionnaire placements, Bureau de la retraite
Joel Joncas, directeur – Comptabilité et contrôles internes, Bureau de la retraite
Isabelle Moreau, directrice – Service-conseil et actuariat, Bureau de la retraite

Au total, ce sont quatre-vingt-une (81) personnes qui ont assisté à l'assemblée annuelle, dont cinquante-quatre (54) en ligne.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente du Comité de retraite, Mme Carole Carbonneau, propose l'ouverture de l'assemblée annuelle du Régime et souhaite la bienvenue aux participants. Elle présente les membres actuels du Comité.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal de la 31^e assemblée annuelle

Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est adopté à l'unanimité tel que déposé, sur proposition de M. Yvan Pépin, appuyée de Mme Fernande Payeur. Le procès-verbal était accessible sur le site Web du Régime.

4. Rapport de la présidente du Comité

La présidente présente quelques faits saillants de la dernière année, tant au niveau de la situation financière du Régime que des travaux réalisés par le Comité de retraite. La nouvelle structure de gouvernance tant au niveau des comités que de la structure de l'équipe interne est présentée.

5. Données financières

5.1 Rendement des volets

M. Hugo Robert, gestionnaire placements, fait un bref retour sur l'année 2023 sur les rendements et l'économie. Il présente de l'information sur les résultats des principaux indices de marché de même que des portefeuilles dans lesquels le RREEUL investit.

M. Robert effectue également un suivi des projets en cours.

5.2 Évolution de l'actif des volets

M. Joel Joncas, directeur – Comptabilité et contrôles internes au Bureau de la retraite, présente les principales données extraites du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023.

5.3 Situation financière des volets

M. Martin Latulippe, directeur général du Bureau de la retraite présente quelques informations sur la situation financière des deux volets du RREEUL. Il informe les membres que le Comité de retraite a décidé de ne pas faire produire l'évaluation actuarielle 2023, mais doit faire produire un avis de solvabilité en date du 31 décembre 2023. Les résultats de l'évaluation actuarielle 2022 sont présentés.

6. Données démographiques

6.1 Rapport d'activités 2023

Isabelle Moreau, directrice – Service-conseil et actuariat au Bureau de la retraite débute la présentation par les statistiques sur les demandes de la clientèle en 2023 en les mettant en perspective avec l'année précédente. Elle rappelle également les principaux services rendus par le Bureau de la retraite.

6.2 Profil de la clientèle

Elle présente les principales statistiques démographiques du Régime. Celles-ci sont présentées par volet.

6.3 Outils de communication

Elle poursuit avec la présentation sommaire des différents outils de communication que le Bureau de la retraite utilise pour informer la clientèle.

6.4 Modifications aux dispositions

Isabelle Moreau présente les principaux changements découlant des amendements adoptés en 2023 (amendements n° 29, n° 30) et de l'Annexe 2 du Règlement qui porte sur l'indexation ponctuelle des rentes du Second volet.

7. Politique de placement – Changements

Martin Latulippe informe qu'une révision de la Politique de placement a été faite en 2023 par le Comité de retraite et en explique les principaux changements portant sur la répartition stratégique des placements des deux volets.

8. Gestion des risques financiers

La Politique de financement a été adoptée le 27 février 2019 par le SEUL et l'Université. Cette politique établit les principaux risques financiers du Régime pour chacun des volets et identifie les mécanismes de contrôle de ceux-ci.

Un tableau pour chacun des volets présente l'état d'avancement de constitution des mécanismes de sécurité.

9. *Rapport sur la gouvernance*

La présidente fait état des différents éléments assurant la bonne gouvernance du RREEUL. En plus de réviser annuellement ses règles de régie interne, le Comité de retraite assure un suivi périodique de ses fournisseurs et délégataires de service.

Par ailleurs, la présidente rappelle que tous les membres du Comité doivent remplir annuellement une déclaration d'intérêts et une déclaration de confidentialité afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

Elle mentionne également que la Politique d'investissement responsable et durable a été adoptée en mars 2023. Elle explique les principaux axes d'actions de la Politique, les droits de vote, la cote ESG des gestionnaires et l'empreinte carbone.

10. *Élection d'administrateurs*

Les représentants sont actuellement :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote	Mélanie Alain	2022-2025
Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote	Francine Girard	2023-2026
Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote	Luc Brouillette	2022-2025
Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2023-2026

Aucun mandat ne se termine cette année. Les prochains postes qui viennent à échéance sont prévus pour l'an prochain.

11. *Période de questions*

Quelques questions sont posées par les personnes participantes sur l'immobilier, l'entente de transfert avec Retraite Québec et les cotisations volontaires.

Une motion de remerciements est faite aux membres du Comité de retraite et au personnel du Bureau de la retraite pour leur bon travail accompli durant la dernière année.

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 12 h 55.

Le secrétaire du Comité de retraite,



Martin Latulippe

Le 17 septembre 2025